

Fédération Nationale de l'Enseignement, de la Culture et de la Formation Professionnelle

Les 16 000 suppressions de postes dans l'Education nationale pour 13 000 élèves supplémentaires sont inacceptables. Les revendications demeurent !

Depuis maintenant des mois, les rassemblements, les manifestations, les délégations, les pétitions se succèdent. Plusieurs dizaines de milliers d'enseignants, le plus souvent accompagnés de parents, ont manifesté devant les inspections académiques, les rectorats et au ministère pour exiger l'annulation de chaque suppression de poste et de toutes les suppressions de postes.

Encore le 4 mai un millier d'enseignants à l'appel du SNUDI-FO, du SNUipp, du SE-UNSA du Val de Marne ont manifesté au ministère pour dire « *Non aux fermetures de classes, de moyens ZEP, de postes RASED, de CLAD (...)* », le 10 mai à Marseille...

Dans cette situation les sections SNUipp, SNUDI FO et SE-UNSA du Val de Marne ont raison quand elles déclarent ensemble: « *Cette unité sur des revendications précises est indispensable à tous les niveaux, départemental et national* »

Un constat s'impose : le ministre refuse de répondre aux revendications et continue les contre-réformes

Toutes ces contre réformes n'ont qu'un objectif : aggraver la RGPP alors qu'il faudrait l'abandonner, poursuivre le désengagement de l'Etat pour avancer vers l'autonomie des établissements, remettre en cause les règles d'affectation, le droit à une affectation sur un poste, introduire le mérite ...

C'est bien le Ministre qu'il faut faire reculer !

Depuis janvier, la FNEC FP-FO s'est adressée à plusieurs reprises à la FSU, à l'UNSA et aux autres organisations pour leur proposer d'engager l'action commune en direction du ministre pour exiger l'annulation des suppressions de postes.

Depuis janvier, la FNEC FP-FO a proposé aux fédérations syndicales l'organisation de la grève nationale pour obtenir satisfaction.

Toutes ces propositions sont restées sans réponse à ce jour.

En revanche, les personnels sont appelés à des actions disloquées, isolées aussi diverses que multiples, à des actions folkloriques (« nuit des écoles », « marche à reculons », « tintamarre devant la mairie », « marche aux flambeaux » ...). Qui peut croire que c'est ainsi que sera établi le rapport de force susceptible de faire reculer le ministre ?

Seule la grève nationale à l'appel des fédérations syndicales pour l'annulation des 16 000 suppressions de postes pour l'abandon de chaque et de toutes les fermetures de postes peut faire reculer le Ministre.

Montreuil le 13 mai 2011